

ÉDITORIAL

01

Une place dans le paysage de l'e-santé

Michèle Battisti

Rédactrice en chef

MÉTIERS ET COMPÉTENCES

04-06

La veille juridique, une source d'inspiration pour l'innovation

Michaël HADDAD

mhaddad@rd.loreal.com

Lois, règlements, normes sont souvent associés à une forme de conservatisme ou protectionnisme au contraire de l'innovation, synonyme de progrès et de changement. Tout semblerait les opposer, comme en témoigne l'actualité sur Uber. Pourtant, un veilleur attentif et imaginatif saura les réconcilier pour ouvrir de nouveaux marchés à son entreprise.

07-09

Clickers, flipped-classroom et méthodologie de recherche : quand la technologie accompagne la pédagogie

Nathalie FAVRE, Rémi ARNOULD

n.favre@ecolelasource.ch ; r.arnould@ecolelasource.ch

Retour d'expérience de documentalistes ayant fait appel à la pédagogie de la « classe inversée » (flipped-classroom) associée à la technologie des boîtiers de vote (clickers) dans un cours de méthodologie à la recherche documentaire. Outre une dynamisation des modalités d'enseignement liées à cette matière, l'expérience offre de nombreux avantages pédagogiques déterminants.

10-11

Nomenclatures Formation et Emploi : outils pratiques et stratégiques

Sylvie DALBIN

sylvieatd@aol.com

Les nomenclatures utilisées dans le champ de la formation ou de l'emploi sont aujourd'hui largement exploitées comme outils de référence. En proposant une vision des différentes professions dans un vaste ensemble, il convient de les appréhender comme un outil stratégique au sein de notre écosystème et avec les partenaires institutionnels.

MÉTHODES, TECHNIQUES ET OUTILS

12-15

Détecter des signaux faibles en cartographiant des tweets

Guillaume SYLVESTRE

guillaume.sylvestre@laposte.net

La détection du signal faible annonciateur d'un bouleversement du marché ou encore de risques de réputation a toujours été un enjeu de la veille. L'utilisation de Twitter avec une bonne méthodologie peut s'avérer une aide précieuse pour identifier des signaux faibles.

16-18

La protection des données de lecture des livres numériques aux États-Unis et en France

Estelle BECK

beckestelle@ymail.com

Un lecteur moyen lit en 7 heures le dernier tome de la trilogie *Hunger Games* sur la liseuse Kobo, 57 pages par heure en moyenne. C'est ce que dévoile l'analyse des données de lecture des livres numériques. Quelles sont les règles législatives et déontologiques qui s'appliquent aux acheteurs d'e-books, particuliers ou personnes morales ?

Les revues académiques ne devraient plus appartenir aux maisons d'édition

La chronique de Marie FARGE

Mathématicienne et physicienne, Marie FARGE est directrice de recherche CNRS à l'ENS, membre du conseil de l'Academia Europaea et du comité éditorial de plusieurs revues internationales. Elle a rédigé l'avis du Comité d'éthique du CNRS sur les relations entre chercheurs et maisons d'édition et participe au mouvement « The cost of knowledge » de réforme du système de publication scientifique.

marie.farge@ens.fr

Pour publier leurs articles en accès libre, les chercheurs souhaitent que les revues académiques appartiennent à leur comité éditorial qui est responsable de la révision par les pairs.

DROIT DE L'INFORMATION

20-22

De la sphère au bouclier : qu'est-ce que le Privacy Shield ?

Marie-Andrée WEISS

marie-andree@maw-law.com

À l'heure où le Safe Harbour autorisant les échanges transatlantiques de données personnelles est remplacé par le Privacy Shield et la directive européenne de 1995 sur la protection des données personnelles par un nouveau règlement, transférer des données personnelles entre l'Union européenne et les États-Unis est devenu un exercice délicat pour les entreprises.

23-24

Conseil juridique et communication scientifique

Francis ANDRÉ, Renaud FABRE, Coline FERRANT, Joachim SCHÖPFEL

Francis.Andre@cnrs-dir.fr ; Renaud.Fabre@cnrs-dir.fr ; coline.ferrant@sciencespo.fr ; joachim.schopfel@univ-lille3.fr

Une enquête du CNRS nous éclaire sur les usages et besoins des chercheurs en matière de droit de la propriété intellectuelle, notamment en matière de données de la recherche et de libre accès à l'information. Les résultats de l'enquête et les actions envisagées sont présentés dans cet article.

25-26

Les contours de l'exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées

Sylvie NÉRISSON

sylvie.nerisson@u-bordeaux.fr

L'exception « handicap » a 10 ans. La loi « Création » opère des ajustements et le traité de Marrakech imposera des amendements pour l'échange international de documents accessibles aux personnes affectées de déficience visuelle.

27

Le droit d'exploitation secondaire de l'auteur scientifique

La chronique de Sylvie NÉRISSON

Sylvie NÉRISSON enseigne le droit à l'IUT Bordeaux-Montaigne dans la filière Métiers du livre. Docteur en droit des universités Panthéon-Sorbonne et Humboldt de Berlin, elle est rattachée à l'Institut de recherche en droit des affaires et du patrimoine (Irdap) de l'université de Bordeaux et à l'Institut Max Planck pour l'innovation et la concurrence en tant que chercheur senior spécialisé en droit d'auteur.

sylvie.nerisson@u-bordeaux.fr

En reconnaissant un droit d'exploitation secondaire aux auteurs de publications scientifiques, la loi pour une République numérique libère les chercheurs et leurs articles de l'exclusivité de la cession de droit à l'éditeur de revue.

28 à 69

DOSSIER

ÉCOSYSTÈME DE SANTÉ : DE NOUVEAUX MODES DE RÉGULATION DE L'INFORMATION

Dossier réalisé sous la direction de Danielle DUFOUR-COPPOLANI (Éducation nationale) et Parina HASSANALY (Aix-Marseille Université)

Danielle DUFOUR-COPPOLANI, professeur certifiée en économie-gestion (Information-Communication), est titulaire d'une thèse en santé publique (Université de Médecine La Timone, Aix Marseille) et membre de l'équipe de recherche Sciences économiques, sciences sociales, traitement de l'information médicale (Sesstim) UMR 912, Aix Marseille Université (AMU). Ses axes de recherche portent sur l'e-santé, les TIC et la santé sous un angle transversal (information, communication, management et conduite du changement, sciences politiques). Elle a exercé au sein de l'ADBS différentes responsabilités en tant que membre du Conseil d'administration et du Bureau et s'investit aujourd'hui dans plusieurs groupes de travail.

ddufourcoppolani@free.fr

Parina HASSANALY, professeur des universités émérite en sciences de l'information et de la communication, est membre de l'équipe de recherche Sciences économiques, sciences sociales, traitement de l'information médicale (Sesstim) UMR 912, Aix Marseille Université (AMU) et membre du comité scientifique des États généraux de la santé. Elle est enseignante du cursus master Ingénierie à l'AMU.

Parina.hassanally@univ-amu.fr

Le système de santé français se transforme sur le plan structurel et organisationnel. L'écosystème de la santé voit ainsi l'affirmation d'une structure en réseau dont l'urbanisation numérique s'étend. Les informations médicales sont présentes dans les différents dispositifs de cet ensemble complexe et un grand nombre d'acteurs sont concernés par le partage de l'information structurée de santé qui le constitue. Que ce soit sur le plan de la diffusion de l'information, de l'architecture des systèmes d'information, de l'identité numérique ou de l'hébergement de données sensibles, la maîtrise de la gestion de l'information dans le secteur de la santé est porteuse d'enjeux économiques et juridiques mais aussi de réelles perspectives pour les métiers de l'information.

30 à 41

Pôle 1 - LES MÉTIERS DE L'INFORMATION SANTÉ

30-31

Pôle 1 - Les données de santé, une opportunité pour les professionnels de l'information

Documentaliste au conseil général du Val-de-Marne, puis responsable de la documentation à la Chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, Nathalie BERRIAU est coordinatrice générale du réseau Ascodocpsy depuis juin 2002. Elle est titulaire d'une maîtrise de sociologie politique, d'un DESS Documentation et technologies avancées et d'un certificat « responsable de communication ». Elle est également formée au coaching. Elle est membre du conseil d'administration de l'ADBS depuis 2014 et en assume la présidence depuis juillet 2015.

nathalieberriau@gmail.com

Avec le numérique, les données de santé acquièrent une nouvelle dimension. Professionnels de la santé, chercheurs, pouvoirs publics, industriels, associations, mais aussi simples citoyens, ils sont nombreux à graviter autour des perspectives offertes par l'e-santé en termes d'innovation et de régulation. Pour maîtriser ce nouveau périmètre, ce sont certains profils métiers qui vont s'imposer. Les professionnels de l'information ont toutefois toute leur place dans cet écosystème où la collecte, le traitement et la valorisation de ces données très particulières demandent des compétences pointues sur le plan technique, organisationnel et juridique et une capacité d'adaptation à de nouveaux partenariats.

32-33

Pôle 1 - Nouveaux métiers d'intermédiation dans les organisations d'interface en santé

Professeur en sciences de l'information et de la communication, **Christian BOURRET** est directeur de l'Institut francilien d'ingénierie des services (IFIS) à l'Université Paris Est Marne-la-Vallée et directeur adjoint du laboratoire Dicen (Dispositifs d'information et de communication à l'ère numérique) IDF : Cnam/Upem/Paris Ouest. Diplômé HEC, docteur, HDR en SIC, il travaille sur l'intelligence stratégique, les territoires et la santé (organisations d'interface).

christian.bourret@u-pem.fr

Les organisations d'interface qui se sont développées entre le secteur de la médecine de ville (soins primaires) et celui de l'hospitalisation (hôpitaux et cliniques) constituent un bon terrain d'observation des évolutions du secteur de la santé et peuvent offrir d'intéressantes opportunités d'emploi aux professionnels de la documentation.

34-35

Pôle 1 - Entre informations scientifiques et données de santé, les multi-compétences des professionnels de l'information

Docteur ès science en comportement et sociologie animale, **Sandrine LOUIS** est responsable Information médicale et Documentation dans l'industrie pharmaceutique. Cette double compétence de scientifique et de documentaliste l'a amenée à s'intéresser aux pratiques de veille dans l'industrie pharmaceutique et avoir un rôle actif au sein du secteur Santé de l'ADBS.

sandrine.louis@genzyme.com

Les métiers de la documentation scientifique ont évolué et les professionnels de ces secteurs ont dû s'adapter. Ils peuvent être amenés à manipuler différentes données parfois très éloignées de la publication scientifique.

36-37

Pôle 1 - « La valorisation de la production de Santé publique France est un enjeu très fort pour les directions de la communication et de la documentation »

Céline DEROCHE est directrice Documentation, veille et archives de Santé publique France, nouvelle agence nationale de santé publique. Après avoir été documentaliste en milieu hospitalier et pour l'Éducation nationale, elle a rejoint l'Inpes en 2007. Elle est titulaire d'un DUT Information-communication, option documentation et d'un DESS Conception et gestion des réseaux d'information et de documentation.

celine.deroche@santepubliquefrance.fr

Santé publique France est la nouvelle agence nationale de santé publique. Créée le 1er mai 2016, elle a pour ambition de mieux connaître, expliquer, préserver, protéger et promouvoir l'état de santé des populations. Au service de cette mission, des professionnels de l'information viennent en appui à l'expertise des équipes de l'agence.

38-39

Pôle 1 - De l'éthique dans les données

Co-fondateur et premier président de l'Association des professionnels des industries de la langue (APIL), **Alain COUILLAUT** est délégué général du GFII depuis le 1^{er} juillet 2015. Fort de 25 ans d'expérience en traitement automatique des langues, il a été professeur associé au sein du laboratoire L3I de l'Université de La Rochelle. Ses activités l'ont amené à participer à plusieurs projets innovants, notamment la charte Éthique et Big Data, Gramlab, Tourinflux et Odisae.

alain.couillault@gfii.fr

À l'heure où la dimension éthique du traitement des données prend une part grandissante dans les enjeux citoyens, industriels et de recherche, comment la prendre en compte dans les projets ? Quelles bonnes pratiques ? Quelles méthodes ? Quels enjeux ? La charte Éthique et Big Data contribue à répondre à ces questions.

40-41

Pôle 1 - Le paysage biomédical passé au scanner

Charles HUOT est directeur général délégué chargé du développement stratégique et de l'innovation chez Expert System qu'il représente auprès des industriels, des associations de professionnels de l'industrie de l'information et de la connaissance (GFII, Cap Digital) et des instances françaises et européennes. Docteur en intelligence économique, il a passé 10 ans chez IBM en tant que directeur international des ventes pour les logiciels de *text mining*, puis a co-fondé TEMIS dont Expert System a fait l'acquisition en 2015.

chuot@expertsystem.com

Les enjeux de la recherche biomédicale sont mondiaux et la compétition féroce pour les acteurs de santé publics et privés. Chaque organisation doit se constituer une vue de la compétition en rapport avec ses propres produits et sa stratégie commerciale. Des solutions logicielles les aident à cerner le paysage biomédical.

42 à 55

Pôle 2 - SYSTÈMES D'INFORMATION ET SYSTÈME DE SANTÉ

42-43

Pôle 2 - Les données dans la structuration du système d'information de santé

Danielle DUFOUR-COPPOLANI, professeur certifiée en économie-gestion (Information-Communication), est titulaire d'une thèse en santé publique (Université de Médecine La Timone, Aix Marseille) et membre de l'équipe de recherche Sciences économiques, sciences sociales, traitement de l'information médicale (Sesstim) UMR 912, Aix Marseille Université (AMU). Ses axes de recherche portent sur l'e-santé, les TIC et la santé sous un angle transversal (information, communication, management et conduite du changement, sciences politiques). Elle a exercé au sein de l'ADBS différentes responsabilités en tant que membre du Conseil d'administration et du Bureau et s'investit aujourd'hui dans plusieurs groupes de travail.

[ddoufourcoppolani@free.fr](mailto:doufourcoppolani@free.fr)

Parina HASSANALY, professeur des universités émérite en sciences de l'information et de la communication, est membre de l'équipe de recherche Sciences économiques, sciences sociales, traitement de l'information médicale (Sesstim) UMR 912, Aix Marseille Université (AMU) et membre du comité scientifique des États généraux de la santé. Elle est enseignante du cursus master Ingénierie à l'AMU.

Parina.hassanally@univ-amu.fr

Quatre axes déterminent la feuille de route élaborée en 2012 par les pouvoirs publics chargés de la conception des systèmes d'information de santé : l'informatisation des métiers et des établissements de santé, la coordination des soins, l'information des patients et le pilotage du système de santé. Différents acteurs publics et privés en sont les parties prenantes, à la mesure de la société civile. Le dispositif spécifique du dossier médical partagé, un outil de l'e-santé, nécessite une interopérabilité indispensable à l'urbanisation ; il inclut une fonction documentaire rapportée au patient, désormais acteur-réseau.

44-45

Pôle 2 - Le DMP : leçons pour améliorer la gouvernance de projets de systèmes d'information nationaux

Professeur honoraire à la Faculté de médecine de Marseille, **Marius FIESCHI** y a créé et dirigé le Laboratoire d'enseignement et de recherche sur le traitement de l'information médicale (Lertim). Chef du Service de santé publique et de l'information médicale à l'hôpital de la Timone à Marseille, il a été le premier chef de Pôle de santé publique à l'AP des Hôpitaux de Marseille. Il est l'auteur de plusieurs rapports aux ministres de la Santé.

marius.fieschi@free.fr

Né il y a une douzaine d'années, le dossier médical personnel (DMP) serait en âge d'atteindre l'adolescence. Les évolutions récentes et la réorientation du DMP annoncent-elles la crise bien connue de cet âge avant l'entrée dans l'âge adulte ? Peut-on s'attendre à ce qu'il atteigne rapidement sa maturité ?

46-47

Pôle 2 - Santé numérique : l'interopérabilité au service des usages de demain

Ancien directeur du cabinet du Ministre des Affaires sociales et de la solidarité, **Michel GAGNEUX**, inspecteur général des affaires sociales, a exercé des responsabilités de management dans le secteur public et en entreprise. Il est l'auteur ou co-auteur de plusieurs rapports ayant contribué à orienter l'action publique dans les domaines de la santé numérique et du médicosocial. Il a fondé l'Asip Santé qu'il a présidée de 2009 à 2013 et dont il assure aujourd'hui la direction.

La nouvelle feuille de route ministérielle pour l'e-santé vise à donner son plein essor au gisement de valeur que représentent les données de santé. L'Asip Santé a mis en place les conditions pour que l'échange et le partage de ces données puissent se développer dans un cadre de confiance. La clé de la réussite réside désormais dans la diffusion des usages à large échelle.

48-50

Pôle 2 - L'ouverture des bases de données publiques : le point et les enjeux

Christian BABUSIAUX est président de chambre honoraire à la Cour des comptes, membre de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et vice-président du Cercle de la réforme de l'État. Président de Chambre de 2005 à 2015, il a présidé l'Institut des données de santé de sa création en 2007 à mars 2016. Il avait été directeur général de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, administrateur provisoire de la Mutualité sociale agricole, président du Conseil national de l'alimentation et de l'Institut national de la consommation.

christian.babusiaux@gmail.com

Dans l'univers de la santé, où se multiplient les données numériques, les bases de données anonymisées gérées par des entités publiques sont un enjeu majeur. Pour qu'elles soient pleinement utiles, leur accès doit être suffisamment ouvert. En 2016, la loi de modernisation du système de santé prévoit des évolutions positives mais risque de conduire à des retours en arrière et crée un système administratif trop complexe. La voie d'avenir est la mise en place d'un véritable système de régulation.

51-52

Pôle 2 - L'action publique pour favoriser le développement vertueux du numérique en santé

Aujourd'hui délégué à la Stratégie des systèmes d'information de santé au ministère des Affaires sociales et de la Santé et professeur associé à l'université de Montpellier 1, **Philippe BURNEL**, docteur ès sciences économiques et diplômé de l'ENSP, a exercé diverses fonctions de responsabilité en établissement de santé, au sein du ministère de la Santé, en Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) ou à la Haute Autorité de santé. Il a également été délégué général de la Fédération de l'hospitalisation privée.

philippe.burnel@sg.social.gouv.fr

Dans la santé comme dans d'autres secteurs, le numérique est porteur d'un fort potentiel de création de nouveaux services et d'émergence d'opportunités, sources de gains d'efficacité. L'enjeu pour la puissance publique est d'en favoriser la diffusion et l'usage en mobilisant la palette des instruments d'intervention à sa disposition.

53-54

Pôle 2 - Le renouveau du dossier médical partagé au service des acteurs

Statisticien-économiste,

Yvon MERLIÈRE a été responsable du Service de la conjoncture des dépenses de l'Assurance maladie à la Cnam, responsable du Département du contrôle de gestion à l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, directeur du projet SNIIR-AM, puis directeur adjoint à la Direction de la stratégie et des études statistiques à la Cnam et directeur général du Credoc. Il est aujourd'hui directeur du projet DMP à la CNAMTS.

yvon.merliere@cnamts.fr

La loi de modernisation du système santé confiée à la CNAMTS la gestion du dossier médical partagé (DMP). De nouvelles fonctionnalités sont développées pour permettre au patient de créer son DMP et lui donner du contenu à partir des données de remboursement de l'Assurance maladie.

55

Pôle 2 - Le DMP, un espace documentaire de santé

Danielle DUFOUR-COPPOLANI, professeure certifiée en économie-gestion (Information-Communication), est titulaire d'une thèse en santé publique (Université de Médecine La Timone, Aix Marseille) et membre de l'équipe de recherche Sciences économiques, sciences sociales, traitement de l'information médicale (Sesstim) UMR 912, Aix Marseille Université (AMU). Ses axes de recherche portent sur l'e-santé, les TIC et la santé sous un angle transversal (information, communication, management et conduite du changement, sciences politiques). Elle a exercé au sein de l'ADBS différentes responsabilités en tant que membre du Conseil d'administration et du Bureau et s'investit aujourd'hui dans plusieurs groupes de travail.

ddufourcoppolani@free.fr

Conçu comme un espace documentaire du patient inclus dans le système d'information de santé, le DMP devient la possibilité d'une pratique documentaire à l'échelle d'une nation.

56 à 67

Pôle 3 - ENJEUX ÉCONOMIQUES ET JURIDIQUES

56-58

Pôle 3 - L'e-santé en question

Médecin, **Jean-Yves ROBIN** consacre sa carrière aux technologies de l'information appliquées à la santé publique. Il fonde en 1998 Uni-Médecine, qui deviendra Santeos au sein du groupe ATOS Origin, 1^{re} entreprise française spécialisée dans les applications Internet au service de la santé. En 2008, il prend en charge la création de l'Asip Santé, agence chargée de la politique publique en matière de numérique en santé, qu'il dirige pendant 5 ans. Il lance en 2015 OpenHealth Company, société spécialisée dans l'analyse des données de santé et l'OpenHealth Institute, organisme de soutien à la recherche en data sciences. Il est l'auteur de *Santé : L'urgence numérique* paru chez L'Harmattan en 2014.

jy.robin@openhealth.fr

Le numérique est une rupture technologique à l'origine de ce qu'il est désormais convenu d'appeler la révolution digitale. Il est à la source de transformations multiples et profondes de la société et ses impacts sont à tel point systémiques qu'il est de plus en plus complexe et illusoire d'en avoir une approche sectorielle. C'est pourtant ce que tente de faire l'e-santé. Introduire le sujet de l'e-santé, c'est donc d'abord en souligner le polymorphisme et inévitablement s'interroger sur son périmètre. La « datification » de nos vies est comme l'air que nous respirons, partout et le plus souvent invisible. L'importance de maîtriser des innovations dont pourraient bien dépendre demain des sujets aussi essentiels que l'égalité d'accès aux soins ou la capacité à soigner et guérir fait de l'e-santé un sujet

légitimement régaliens tout autant qu'une grande mutation de l'industrie et des services. Les excès de régulation du modèle français sont ainsi au cœur des difficultés que rencontre ce secteur pour se développer en France.

59-60

Pôle 3 - Confiance dans le numérique en santé. Quelles priorités pour l'action ?

Maître de conférences à Sciences Po Aix, **Roland RIZOULIÈRES** est chercheur au Cherpa (Croyance, Histoire, Espace, Régulation politique et administrative) et réserviste au Centre d'épidémiologie et de santé publique des armées (Cespa) en tant que responsable de la prospective et de la veille en santé publique.

roland.rizoulieres@sciencespo-aix.fr

Le numérique permet d'améliorer le parcours de santé, notamment pour les maladies chroniques. La notion de confiance est la question clé sur ces marchés nouveaux. Les professionnels de santé s'investiront si les modes de rémunération récompensent prise de risque et efforts. Par ailleurs, la législation européenne doit évoluer sur les usages des données collectées.

61-64

Pôle 3 - Les nouvelles règles d'accès aux bases médico-administratives : quel effet sur l'ouverture des données ?

Avocate au Barreau de Paris, spécialisée dans le domaine de la protection des données personnelles et des sciences de la vie, **Jeanne BOSSI MALAFOSSE** a rejoint le cabinet DLA Piper en 2014 après avoir été Secrétaire générale de l'Asip Santé. Elle a occupé à la Cnil les fonctions de chef de la Division des affaires publiques et sociales puis de directrice adjointe des Relations avec les usagers et du contrôle. Elle est experte auprès du Conseil de l'Europe.

Jeanne.BossiMalafosse@dlapiper.com

La révision des conditions d'accès aux données médico-administratives prévues par la loi du 26 janvier 2016 intervient dans un contexte marqué par un besoin accru d'accès aux données de santé, motivé en particulier par les nouvelles méthodes de recherche induites par les techniques du *data mining*.

65-66

Pôle 3 - Patient connecté et données de santé : les vrais risques

Magali LÉO est juriste, chargée de mission au Collectif interassociatif sur la santé (CISS) depuis 2008. Récemment désignée pour représenter le CISS au sein du Comité d'agrément des hébergeurs de données de santé, elle anime notamment, au sein du CISS, un groupe de travail interassociatif sur la e-santé.

mleo@leciss.org

Le déploiement du numérique modifie les conditions de la prise en charge sanitaire et le rapport de l'individu à sa santé. Ces évolutions posent des questions liées aux risques d'exploitation sans réserve de ces mines d'informations collectées plus ou moins abusivement.

Pôle 3 - « Il est essentiel de permettre une meilleure compréhension des enjeux numériques par les patients et les médecins »

Ingénieur de formation, **Yann BONNET** rejoint le Conseil national du numérique en 2013 en qualité de rapporteur général puis de Secrétaire général. Chargé du pilotage de la concertation nationale sur le numérique lancée en 2014, initiative qui a eu comme résultat la loi République numérique, il a également piloté l'élaboration des rapports sur la fiscalité à l'heure du numérique, le volet numérique des négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) entre les États-Unis et l'Union européenne, la lutte contre le terrorisme et le projet de loi sur le renseignement. Il est membre bénévole du CSA Lab.

yann.bonnet@cnumerique.fr

Le Conseil national du numérique (CNNum) analyse l'impact du numérique sur la société et l'économie. En octobre 2015, son groupe de travail Santé & numérique publiait un rapport faisant plusieurs recommandations pour réformer le système de santé.

68-69

Écosystème de santé : nouveaux modes de régulation de l'information - SOURCES ET RESSOURCES. Sélection proposée par Danielle Dufour-Coppolani (Éducation nationale)

ddufourcoppolani@free.fr

RECHERCHE EN SCIENCES DE L'INFORMATION

70-79

Impact de l'Open Access sur les citations : une étude de cas

Titulaire d'un doctorat de linguistique et ingénieure de recherche, **Frédérique BORDIGNON** a été chargée de veille stratégique à l'INSEP puis en a dirigé le service d'information et de documentation. Elle occupe actuellement le poste de responsable du pôle Information scientifique et technique à l'École des Ponts ParisTech et travaille au service des chercheurs et œuvre notamment à la promotion de l'Open Access.

frederique.bordignon@enpc.fr

Après avoir travaillé pour les bibliothèques du Muséum national d'Histoire naturelle, dirigé celle de l'École nationale vétérinaire de Toulouse et conduit les projets de numérisation de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, **Mathieu ANDRO** est actuellement chargé de projets de numérisation et de *text mining* à l'Institut national de la recherche agronomique et prépare une thèse sur le *crowdsourcing* appliqué aux bibliothèques numériques.

mathieu.andro@versailles.Inra.fr

De multiples études, dans la littérature internationale, ont cherché à évaluer l'impact de l'Open Access sur le taux de citation des articles scientifiques. Réalisée par Frédérique BORDIGNON et Mathieu ANDRO, la présente étude, en langue française, reste limitée aux publications 2010 de l'École des Ponts. Elle offre néanmoins un état de l'art des précédentes études sur le sujet à un lectorat de professionnels francophones et a pour originalité de mesurer le nombre moyen de citations par mois, avant et après « libération » Open Access des articles et d'éviter ainsi la plupart des biais qui peuvent être rencontrés dans ce type de démarche.

80

NOTES DE LECTURE

En ligne sur www.adbs.fr>>Accéder à la doc professionnelle>>Nous avons lu...